



Projet de Rapport moral, AG AGTER du 28 septembre 2020

Si nous sommes réunis aujourd'hui, ce n'est pas un hasard. C'est bien parce que nous partageons des intérêts communs, des motivations communes. Dès sa création, aGter s'est placée sur les champs de la réduction des inégalités sociales et sur celui de la préservation des ressources naturelles. Elle a cherché à faire le lien entre le local et le global. Elle a cherché à réunir des personnes de disciplines, milieux et pays différents. Elle a réussi à ce que la recherche, la diffusion de connaissances, l'appui à des organisations partenaires rentrent en synergie pour enclencher des processus dynamiques. Elle a établi ses références. Nous avons actualisé les fondements d'aGter à l'automne 2018. Les travaux menés avec le CTFD (Comité technique Foncier et Développement) sur l'accapement des terres, les Communs, l'accès des jeunes à la terre permettent de préciser le contexte dans lequel nous voulons modifier la gouvernance des ressources naturelles. Pour toutes ces raisons, nous sommes rassemblés. aGter nous paraît toujours pertinente, toujours plus pertinente, au moment où l'humanité est plongée certes dans une crise sanitaire, mais surtout dans une crise sociale et écologique majeure, où il y a de moins en moins de territoires viables pour l'humanité, marquée par une croissance insupportable des inégalités.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est que nous partageons l'envie de travailler ensemble sur les bases que nous avons définies. La situation financière est fragile et nous complique la tâche. L'avenir d'aGter est à écrire.

2020 est une année bien particulière pour aGter, sur différents aspects.

La COVID19 a fait reculer l'économie, et avec les émissions de gaz à effet de serre. Elle nous a obligé à nous adapter. Nous avons tenu nombre de réunions de Bureaux et de Conseils d'administration par visioconférence. Et aujourd'hui, nous tenons notre première assemblée générale par visioconférence et espérons recourir au vote via internet. Le point positif est de pouvoir associer l'ensemble des membres d'AGTER à sa vie associative, qu'ils soient africains, américains, asiatiques ou européens. La relance du FMAT s'appuie également sur les nouvelles technologies pour rassembler des personnes de différents continents.

2020 est aussi marqué, depuis le 1^{er} septembre, par le départ de Michel de la direction d'AGTER et la nomination par le Conseil d'Administration de Mathieu, avec son accord, en qualité de coordinateur d'AGTER.

Michel ne quitte pas AGTER ; il passera à temps partiel, à 40%, le 1^{er} octobre et devrait prendre sa retraite définitive au 1^{er} juillet 2021. De plus, il continuera à s'occuper activement du site de ressources documentaires d'AGTER, à titre bénévole. AGTER peut donc toujours compter sur son appui.

Depuis le premier septembre, le Conseil d'Administration a chargé Mathieu d'assurer la coordination d'AGTER. Cette tâche s'applique aux diverses activités d'AGTER et notamment à la

coordination des participations des personnes qui s'impliquent dans ses activités. L'un des objectifs est de renforcer la vie associative et d'améliorer la gouvernance d'aGter. Le Conseil a ainsi décidé de lancer un chantier sur la gouvernance d'aGter, sur le partage du pouvoir entre le Bureau, le Conseil, les adhérents, et les salariés. A cette réflexion, tout adhérent sera convié. Aboutirons-nous à un règlement intérieur, à une modification des statuts, voire à un changement de statut du collectif. Nous verrons. Le chantier est ouvert. Ceci pour la gouvernance.

Sur le plan des activités, non seulement au regard de l'effectif salarié réduit d'aGter, mais aussi de ses apports, l'implication bénévole des membres d'aGter est fondamentale. L'engagement bénévole est déjà une réalité. A ce titre, nous voulons plus particulièrement remercier Christian, Gérard, Elisabeth, Denis, Samir, Paolo. Cet engagement bénévole pourrait être encore plus développé. Nous pouvons sans doute trouver toutes et tous des opportunités pour nous impliquer dans les chantiers d'aGter, entre la relance du FMAT, le développement des cours en ligne (accaparement, forêts, accès des jeunes et des femmes à la terre, ...), les réunions thématiques, le site documentaire, la dynamique de la coalition foncière, le travail engagé avec les collectivités locales en France, la comptabilité et les tâches administratives, et aussi pour la recherche de financements.

En ces temps de crises d'une ampleur exceptionnelle, aGter a une forte utilité sociale ; elle doit être en mesure de se faire entendre et d'appuyer les mouvements sociaux engagés dans la transformation de nos sociétés. Elle se doit de chercher à se développer, notamment en renforçant une équipe de salariés, la vie associative, les échanges, la coopération entre ses membres.

Nous espérons arriver à réussir collectivement.

Le Conseil d'Administration